

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20191010-D_10_10_2019_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2019

Affichage : 15/10/2019

Délibération n°10-10-2019-025

8.8 Environnement

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du jeudi 10 octobre 2019*

Date de convocation	4 octobre 2019
Date d'affichage	4 octobre 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	45
Votants	51 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 10 octobre à 19 H 00

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Villaines La Gonais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON (ayant reçu pouvoir de M. Denis SCHOEFS), Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON (ayant reçu pouvoir de M. Jean-Yves HERMELINE), Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB, Mme Cécile KNITTEL, M. Christian LANDEAU, M. Daniel LAUGER (représentant M. Eric BARBIER), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU, M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Didier TORCHÉ, Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : M. Eric BARBIER (représenté par M. Daniel LAUGER), Mme Sophie DOLLON, M. Jean-Yves HERMELINE (ayant donné pouvoir à M. Dominique EDON), M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), Mme Camille MORIN-BURRE, M. Michel ROUAUD, M. Denis SCHOEFS (ayant donné pouvoir à M. Lucien BRETON), Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), Mme Jeannine VENDÔME.

Secrétaire de séance : M. Bernard MALLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

ENVIRONNEMENT : AVIS SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR L'EXPLOITATION D'UN POULAILLER SUR LA COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT RÉMY

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jean-Paul DUBOIS, Vice-président en charge de l'Assainissement et des Ordures ménagères,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME que par courrier en date du 6 septembre 2019, la Préfecture de la Sarthe a saisi pour avis la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise en vue de recueillir son avis sur un projet d'exploitation d'un élevage de volaille de chair de 76 500 places et sur l'actualisation du plan d'épandage sur la commune de la Chapelle Saint Rémy au lieu-dit « La Cruchetterie ».

PREND ACTE que ce projet nécessite la délivrance d'une autorisation environnementale au profit du GAEC PETITE FORTUNE, autorisation environnementale délivrée après avis du Conseil communautaire et enquête publique qui se déroule du 30 septembre 9h00 au 31 octobre 12 h en mairie de la Chapelle Saint Rémy.

EMET un avis favorable sur le projet.

Adopté à la majorité

Voix pour : 48

Voix contre : 3

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 10 octobre 2019

Pour extrait conforme

Le 10 octobre 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU